

VOTRE RÉGION

VAL THORENS Samedi, vers 13 h 45

Un skieur retrouvé mort en bord de piste

Samedi, vers 13 h 45, un skieur de 51 ans a été retrouvé inanimé en bord de la "piste de Christine", à Val Thorens.

C'est un passant qui a découvert l'individu. Alertés, les pisteurs secouristes de la station ont prodigué les gestes de premiers secours, avant

d'être secondés par deux médecins du Smur, transportés par la CRS Alpes de Courchevel.

Malheureusement, le vacancier n'a pas pu être réanimé.

Selon les premiers éléments, il aurait été victime d'un malaise cardiaque.

ARC 2 000 20 personnes légèrement intoxiquées

Départ de feu vite maîtrisé au Club Med

Hier, vers midi, les sapeurs-pompiers de Bourg-Saint-Maurice ont été appelés pour un départ d'incendie au Club Med d'Arc 2000. Le feu, qui serait parti d'un chariot à linge, a rapidement été maîtrisé. Trois niveaux du bâtiment ont été touchés par les fumées. Seule la partie réservée au personnel a été évacuée. Au total,

20 personnes, légèrement intoxiquées, ont été examinées, sur place, par le médecin du SMUR. Aucun blessé n'est à déplorer.

À 14 h 30, les occupants ont pu regagner l'établissement en même temps que les secouristes quittaient les lieux. L'enquête de gendarmerie déterminera les circonstances exactes de l'incendie.

CHAMBÉRY 500 personnes ont défilé pour protester contre la loi dite de "L'École de la confiance"

« Ce n'est même plus Blanquer qui nous dirige, c'est Bercy ! »

Ce samedi, c'est un cortège hétéroclite de quelque 500 personnes qui s'est élancé de la place de l'hôtel de ville de Chambéry pour dire non à la future loi Blanquer.

Enseignants, parents d'élèves, Stylos rouges, Gilets Jaunes... Tous étaient venus pour « défendre l'école publique », répondant à l'appel d'une large intersyndicale.

Dans toutes les bouches, une loi à combattre, celle dite de "L'École de la confiance". Pour Sarah Hamoudi-Wilkowsky, déléguée SNUipp, « il est important qu'on ait une mobilisation contre cette loi. On a fait ce choix du samedi pour mobiliser plus largement. Aujourd'hui, on a des parents d'élèves, ce seront les premiers concernés par ces usines du savoir si les EPSF [Établissements publics des sa-



Dans le cortège, les manifestants regrettaient que « l'école ne soit vue que comme un coût », et ont réclamé « des budgets à la hauteur de ce service public ». Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

voirs fondamentaux, NDLR] passent ». La défense des écoles élémentaires et maternelles était donc au cœur des revendications, mais pas seulement. De nombreux enseignants du se-

cond degré garnissaient les rangs des manifestants. Et pour eux, c'est la réforme du lycée et son application qui coïncident. Un professeur de lycée professionnel, qui préfère rester ano-

nyme, n'hésite pas à le dire : « Ce n'est même plus Blanquer qui nous dirige, c'est Bercy ! »

Et d'enchaîner : « Parcoursup et la réforme du lycée, c'est une catastrophe. De toute façon, il

me faudrait deux heures pour vous dire tout ce qui ne va pas. »

Les Gilets jaunes au premier rang de la contestation

Une trentaine de Gilets jaunes n'a pas hésité à prendre la tête du cortège au moment de défilé. L'une d'entre eux, qui se fait appeler Mylène, explique : « On se bat pour nos enfants ! C'est peut-être l'essence qui nous a regroupés au départ, mais aujourd'hui, ça ne s'arrête pas là ».

Julien FRANÇOIS

Réunions publiques :

- jeudi 4 avril à 18 heures à l'école du stade Chambéry,
- lundi 8 avril à 18 heures au foyer des jeunes travailleurs d'Aix-les-Bains,
- mardi 9 avril à 18 h 30 au centre Louis Armand de Saint-Jean-de-Maurienne.

CHAMBÉRY

Deux hommes en garde à vue après une série de feux nocturnes

Cinq conteneurs à poubelles et deux véhicules ont été incendiés dans la nuit de vendredi à samedi, dans le quartier de Mérande, à Chambéry. Un de ces feux a aussi endommagé, par propagation, la devanture d'une pharmacie. Vers 2 h 45, la police nationale a interpellé deux individus, un mineur et un majeur, à proximité des lieux des sinistres. Ils ont été placés en garde à vue.

CHAMBÉRY

Bastion social : la police s'est invitée à "la nuit de la dissolution"

L'antenne chambérienne du groupuscule d'extrême droite Bastion social, récemment dissout par décision du gouvernement, avait convié ses sympathisants pour une "nuit de la dissolution", vendredi, à son local de L'Edelweiss, 71 avenue de Lyon, à Chambéry, avant de rendre les clés, annonçant "ne pas quitter les lieux aussi sagement qu'on ne les a pris !" Une soirée qui, selon la police (intervenue à trois reprises pour tapage), a réuni une vingtaine de personnes, jusqu'à minuit.

COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER

Un ralentissement au retour des stations dû à un accident

Un accident matériel survenu samedi, peu avant 10 heures sur l'A430, à hauteur de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, a occasionné un ralentissement d'une dizaine de kilomètres entre Montmélan et Saint-Pierre-d'Albigny, dans le sens descendant, jusqu'à la bifurcation avec l'autoroute de Maurienne. Quelques dizaines de minutes plus tard, les difficultés se sont reportées aux abords du péage de Chignin.

TOURS-EN-SAVOIE

Accrochage sur la RN 90

Un accrochage matériel entre deux véhicules est survenu sur la RN 90, à hauteur de Tours-en-Savoie, samedi, peu après 11 heures. Une des deux voies de circulation a dû être neutralisée dans le sens Albertville-Moûtiers.

MODANE

Deux hectares sont partis en fumée

Samedi, à la mi-journée, un feu de broussailles s'est déclaré au-dessus de la RD 215 qui relie Modane à Aussois. Il a mobilisé une vingtaine de sapeurs-pompiers et quatre véhicules feu de forêt venus des centres de secours de Modane, Saint-Michel et Saint-Jean-de-Maurienne, et de Val Cenis. Deux hectares de végétation basse et d'arbustes secs sont partis en fumée. L'extinction a été rendue difficile par une zone pentue et ventée.

ALBERTVILLE

Fermeture d'une classe à l'école Pargoud : les parents se mobilisent

L'annonce de la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine à l'école Pargoud, à Albertville, ne passe pas ! Deux réunions d'information ont été organisées par les parents d'élèves, vendredi soir et samedi matin. Face à l'inspecteur de circonscription, les parents d'élèves ont exprimé leurs inquiétudes, et rappelé les spécificités de l'école qui accueille deux classes Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), et un nombre grandissant d'élèves en difficultés. Pour eux, cette fermeture de classe, décidée alors que les effectifs pour la rentrée prochaine sont loin d'être figés, entraînera une baisse de la qualité de l'accueil de leurs enfants. Certains ont même parlé « d'écloiers sacrifiés ». Ils vont écrire au directeur académique des services de l'Éducation nationale pour lui demander un rendez-vous. D'ici là, ils vont poursuivre leur mobilisation, sur les réseaux sociaux et via une pétition, pour « se faire entendre ».

COURCHEVEL

Prison ferme et sursis requis contre le chef d'équipe et le responsable du chantier

Une foreuse de trois tonnes avait coincé la tête d'un ouvrier

En août 2015 à Courchevel, la gendarmerie était avisée qu'un grave accident du travail venait de se produire sur un chantier de construction d'un hôtel.

Un ouvrier avait reçu sur la tête une foreuse de trois tonnes, qui avait basculé d'une grue. En relevant son bras de levage, le conducteur du camion-grue n'avait pas remarqué que la foreuse était restée accrochée par l'une des quatre élingues d'amarrage, provoquant ainsi son bascule-

ment. Sauvé par son casque, l'ouvrier s'était retrouvé la tête coincée entre la balustrade de la plate-forme où il se trouvait et la machine qui, sans son casque, lui aurait probablement écrasé la tête.

Suite à cet accident, le grutier, son collègue qui le guidait, le chef d'équipe, le responsable du chantier ainsi que la société qui les employait ont été poursuivis pour "blessures involontaires dans le cadre du travail avec incapacité supérieure à trois mois". Devant le tribunal correctionnel d'Al-

bertville où tous ont été convoqués vendredi, il était globalement reproché aux cinq prévenus - dont deux étaient absents -, de ne pas avoir suffisamment sécurisé l'opération de levage de la machine, par un manque de coordination.

Il guidait le grutier... tout en téléphonant

« Je pense qu'il y avait beaucoup trop de personnes à la fois pour mener cette opération », a expliqué la victime de 46 ans, atteinte d'épilepsie depuis l'accident, et aujourd'hui in-

valide à plus de 70 %. Et son avocat, Me Paul Salvisberg, d'enfoncer un peu plus le clou. « Non seulement, le grutier n'avait pas de visibilité quand il a manipulé son engin, mais son collègue chargé de le guider était au téléphone au moment où la machine est arrivée au-dessus de la victime ».

Dans ses réquisitions, la procureure Sophie Mauboussin a clairement pointé un enchaînement de négligences. « Dans ce type d'opération à haut risque, l'à peu près n'a pas sa place, et les règles strictes de sécu-

rité s'appliquent à chacun quel que soit son niveau de responsabilité ». La représentante du ministère public a requis des peines comprises entre quatre mois de prison avec sursis et quatre mois ferme à l'encontre du chef d'équipe et du collègue du grutier, en raison de leurs antécédents judiciaires.

50 000 € d'amende ont été demandés à l'égard de la société en tant que personne morale. Le jugement a été mis en délibéré au 26 avril.

Olivier MASSEBOEUF

LE MOUTARET/LA CHAPPELLE-DU-BARD (ISÈRE ET SAVOIE)

Les gorges du Breda seront fermées d'avril à juin



Dès ce lundi 1^{er} avril la route des Gorges du Bréda sera totalement fermée à la circulation pour 3 mois.

Photo Le DL/Martine MOUCHET

Le Département de l'Isère continue les travaux dans les gorges du Bréda, sur les communes du Moutaret et de La Chapelle-du-Bard, pour sécuriser l'itinéraire de la RD 525, améliorer le niveau de service des usagers et préserver les ouvrages d'art. Cette deuxième phase débute dès ce lundi 1^{er} avril et va se poursuivre jusqu'à la fin juin.

Ce chantier implique une coupure totale de la circulation de la RD 525 entre le pont de la Noue sur le Bréda, situé en limite du Moutaret et La Chapelle-du-Bard, en Isère, et le pont de Détrier (en limite des commu-

nes du Moutaret et Détrier). La fermeture de la RD 525 est prévue dès 8 heures jusqu'à fin juin, 24 heures/24 et 7 jours/7. Afin de faciliter la gestion de la circulation, deux déviations sont mises en place pendant la coupure de la RD 525.

■ La première (coté ouest) par les RD 525, RD 9, RD 525B, RD 925B et RD 925 via Allevard, Le Moutaret, Saint-Maximin, Pontcharra et La Chapelle-Blanche et Détrier en Savoie.

■ La seconde (coté Est) par les RD 209, RD 202 et RD 925 via La Chapelle-du-Bard puis Arvillard et Détrier en Savoie.

VERCORS (ISÈRE) Mammoud Diallo avait sauvé une vie

Réfugié, la France lui accorde sa protection

Le 29 janvier, Mammoud Diallo s'était interposé face à un individu qui avait agressé et menacé une stagiaire d'un centre de formation à Autrans, en Isère. Il vient d'obtenir la "protection subsidiaire" de la France, mais pas la naturalisation.

L'information a été révélée ce vendredi matin par France Bleu Isère. Menacé de mort pour des raisons privées, Mammoud Diallo avait quitté sa Guinée natale pour « sauver sa vie ». Il avait alors, au terme d'un périple très éprouvant, ga-

gné la France. Et c'est à Autrans qu'il avait trouvé une terre d'accueil et une formation en cuisine à l'Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme (Afrat).

« Tranquille pour trois ans »

C'est là que, le 29 janvier au soir, un membre du personnel récemment engagé avait été pris d'une crise de démence et tenté de s'en prendre à une stagiaire, avec une scie à viande.

Le jeune Guinéen s'était interposé, et avait réussi à calmer

l'agresseur jusqu'à l'arrivée des gendarmes. Sans papiers, il avait obtenu notamment le soutien des élus du Vercors au moment de plaider sa cause fin février à l'Office français de protection des réfugiés apatrides (Ofpra). « J'ai raconté mon histoire et maintenant il faut patienter », nous disait-il.

Le résultat est tombé et la France lui a donc accordé la "protection subsidiaire", mais pas la naturalisation. « Avec ce statut, il est tranquille pour trois ans, précisément un an renouvelable deux fois », nous

a confié l'un de ses proches. Un statut qui lui permet déjà de travailler désormais en toute légalité et de préparer sa demande de naturalisation.

Si rien ne lui a été dit officiellement, son geste héroïque « a très certainement joué pour lui ». Ce week-end, la commune d'Autrans accueille les Rencontres de l'hospitalité et Mammoud Diallo sera présent. La commune envisage d'ailleurs de lui remettre prochainement une distinction pour son acte de bravoure.

J.-B.V.



Mammoud Diallo, réfugié, a obtenu la "protection subsidiaire" de la France.

Photo Le DL/Anne-Laure BISTON

LE PONT-DE-BEAUVOISIN/ALBERTVILLE

Les Gilets jaunes toujours sur le pont



L'acte XX du mouvement s'est déroulé sans souci dans ce foyer de l'Avant-pays savoyard. Photo Le DL/Gérard MAURIN

Ce samedi, au Pont-de-Beauvoisin, une vingtaine de Gilets jaunes distribuait, dans le calme et la bonne humeur, un tract concernant le RIC (Référendum d'initiative citoyenne) dans lequel ils expliquent leur démarche. Ils assurent continuer à se mobiliser à l'avenir. Les Gilets jaunes se sont également manifestés au rond-point situé à l'entrée nord d'Albertville, et sur la route des stations, dans les Belleville. À noter, un nouveau point de rassemblement occupé jeudi et vendredi soir au rond-point de Tournon.